

Sciences humaines et sociales Mention Psychologie

RNCP25891 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	K1104, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10

<http://www.u-paris10.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Analyser les besoins de la personne et l'informer sur la démarche et les possibilités d'intervention psychologique
- Cerner l'environnement familial, social de la personne et identifier la nature des difficultés (troubles fonctionnels, de la personnalité, de l'apprentissage)
- Déterminer le besoin en accompagnement psychologique, arrêter les modalités avec la personne ou l'orienter vers un médecin, service social, personnel paramédical
- Accompagner la personne, suivre l'avancement du travail psychologique (points de vigilance, axes de progrès) et proposer des ajustements
- Echanger des informations lors de séminaires, de groupes de réflexion, ou actualiser la documentation professionnelle
- Identifier la nature de la demande et analyser les besoins de la personne (évolution professionnelle, formation, insertion)
- Informer la personne sur les offres et prestations de formation (brochures, plaquettes, catalogues)
- Réaliser les prestations de bilan ou d'orientation professionnelle (investigation, évaluation, passation de tests) et restituer les résultats
- Identifier et diagnostiquer les difficultés des personnes (apprentissage, motivation, environnement) et les orienter vers des personnes, lieux, ressources
- Proposer des actions de formation, d'orientation, d'accompagnement adaptées au profil de la personne
- Conseiller et assister les personnes en difficulté (apprentissage, projet, emploi, insertion), ajuster les actions, prestations, parcours en collaboration avec les intervenants (formateurs)
- Suivre et mettre à jour l'information pédagogique, réglementaire, professionnelle, technique.
- Définir les thèmes, l'objet et la finalité d'études ou de recherches
- Déterminer et développer les méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données
- Superviser ou réaliser les investigations, les observations et la collecte d'informations sur l'objet de la recherche
- Interpréter les données recueillies et formaliser les résultats obtenus
- Rédiger les rapports, publications, mémoires des travaux de recherche
- Présenter et expliciter les avancées scientifiques et les travaux de recherche
- Conseiller les chercheurs, institutionnels, entreprises et leur apporter un appui scientifique
- Suivre et mettre à jour l'information scientifique, technologique, technique, réglementaire

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences génériques liées aux savoir-faire, savoir-être :

- Mettre en place des techniques de communication
- Appliquer les normes rédactionnelles
- Mettre en place des techniques d'écoute et de la relation à la personne
- Interpréter des productions écrites (dessin, conte)
- Administrer des tests (outils psychométriques)
- Mettre en œuvre de méthodes d'orientation et d'évaluation
- Conduire des entretiens
- Utiliser des outils bureautiques (traitement de texte, tableur)
- Mettre en œuvre des recherches scientifiques ou des investigations
- Conduire un projet
- Réaliser des analyses statistiques
- Utiliser des logiciels de modélisation et simulation
- Utiliser des outils bureautiques (traitement de texte, tableur,...)
- Utiliser des logiciels de gestion documentaire

Le Master mention Psychologie comporte six parcours-types :

- Psychologie cognitive et technologies, neuropsychologie, neurosciences
- Psychologie de l'enfance, de l'adolescence et des institutions
- Psychologie de l'orientation, de l'évaluation et du conseil
- Psychologie du travail et ergonomie
- Psychologie sociale appliquée : recherches, études et interventions
- Psychopathologie et psychologie clinique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire peut exercer dans une administration / un service de l'Etat ; une entreprise privée ; l'éducation / l'enseignement ; un centre médico-social ; un centre pour la petite enfance ; le secteur santé et l'action sociale ; en indépendant.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Psychologue

Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle

Chargé de recherche

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Décrets relatifs au titre de psychologue réservé aux titulaires d'une licence et d'un Master de psychologie avec stage professionnel (loi 85-772 25 Juillet 1985, le décret no 90-255 du 22 mars 1990 version consolidée au 10 février 2005 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue ; l'arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel).
- La profession de psychologue est soumise au respect du code de déontologie des psychologues de mars 1996 (<http://www.codededeontologiedespsychologues.fr>).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agréés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 311 €

Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 835
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Enseignants-chercheurs intervenants dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le président du jury (directeur de la formation continue)

Le responsable pédagogique de la formation

Un professionnel des métiers visés

Un représentant de la formation continue

Un représentant du monde professionnel en général

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'université : <http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation-282684.kjsp>

Portail étudiant du ministère de l'Education nationale : www.etudiant.gouv.fr

Portail ONISEP : www.onisep.fr

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25891/>